

**Délibération du Bureau Syndical
du 14 juin 2010
n° 201043**

L'an 2010 le 14 juin 2010 s'est réuni sous la présidence de M. Jacques GENEST, le bureau syndical.

	P	E	A		P	E	A		P	E	A
A. MARTIN (vp)	x			A. RISSON (vp)	x			P. COUDENE (vp)	x		
P. XAVIER (vp)		x		G. CHAPUIS (vp)	x			J-P DEBARD		x	
N. BERTRAND	x			M. ROCHE	x			I. MURE	x		
X. TOURRE	x			C. VERNEY	x			J-L CORDOLA	x		
J-M. ROUX		x		T. ABRIAL (vp)	x						

P = Présent, E = Excusé A = Absent

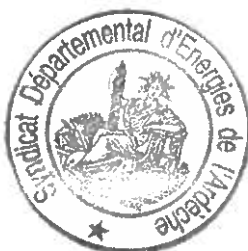
Objet : Subventions « Telecom » 2010-5.

AP votée au BP 2010 : 600 000 €
Crédits déjà répartis : 61 540 €
Reste à répartir : 538 460 €

Le Président propose de statuer sur les demandes de subventions figurant dans le tableau ci-annexé, pour un montant de 3 664€.

Le Bureau Syndical,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Décide :

- l'attribution des subventions proposées figurant dans la liste ci-annexée, pour un montant total de 3 664 €.



Fait à Privas le 14 juin 2010
Le Président

Jacques GENEST

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le

Et de sa publication ou notification le

SUBVENTIONS - RESEAUX FRANCE TELECOM - 2010/5 - taux : 0,25

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
ST DIDIER sous AUBENAS	14 657	3 664
TOTAL	14 657	3 664